

METHOLOGIE

(Nota : Notre méthodologie est décrite en détail pages 70 à 99 du Manuel de Management Qualité disponible sur le site

DIAGNOSTIQUE et ANALYSE DU PROJET :

Le lieu : Une analyse précise du site et de son environnement, des différents éléments qui le composent, paysage, bâtiments existants et orientations, nous permettront la création d'un ensemble intégré, en résonance avec son site.

L'usage : Une réponse adaptée à une fonction malléable, offrant une modularité adaptée à chaque typologie d'occupant possible, ouvrant un champ large aux possibilités d'occupation et d'appropriation.

Le sens : Adaptation à l'histoire du site et encrage dans son ensemble topographique dans un respect en totale adéquation avec sa morphologie.

PRESENTATION PHASE APS (avant-projet sommaire)

A partir de l'élaboration d'esquisses, proposition au maître de l'ouvrage d'une ou plusieurs solutions répondant à ses attentes pour la composition générale du projet et de sa faisabilité en précisant les dispositions architecturales envisagées.

Le maître d'ouvrage pourra ainsi arrêter ses choix en fonction des couts d'investissement, d'exploitation et de maintenance liés.

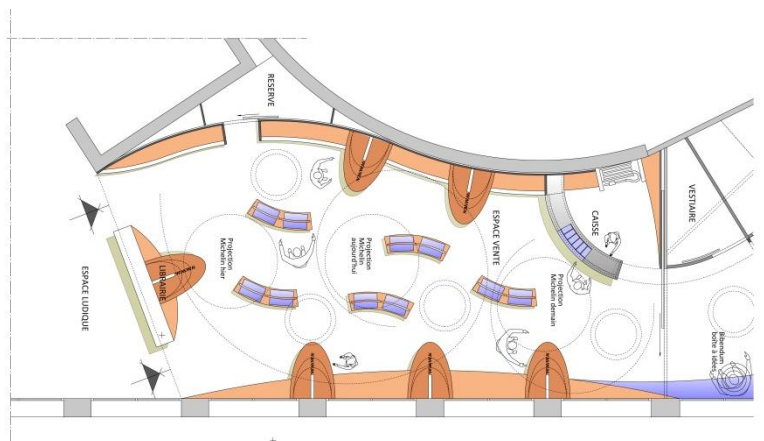
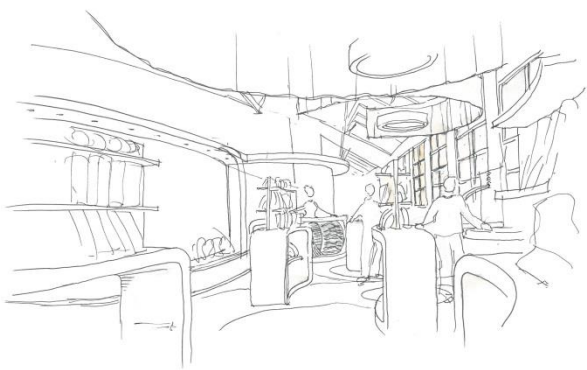
Cette étude permettra de confirmer l'estimation provisoire et d'établir un calendrier prévisionnel par corps d'état.

PHASE APD (avant-projet détaillé)

Les études d'avant-projet définitif (APD) seront établies d'après les choix définitifs résultant de l'APS, pour les plans, la définition des matériaux et la formalisation des solutions technique retenues afin de permettre au maître de l'ouvrage d'arrêter définitivement le programme.

L'estimation définitive du coût prévisionnel sera décomposée par lots et le forfait de rémunération du contrat de maîtrise d'œuvre confirmée.

Les documents graphiques seront présentés à différentes échelles (1/100e et 1/50e)



I DIRECTION ET EXECUTION DES TRAVAUX (DET)

Mr CULTY Bruno, architecte de l'agence ABC Architecture assurera la direction de l'exécution des travaux.

Une première réunion générale permettra d'établir les ordres de service et s'informer que toutes les entreprises sont en règle avec les documents et le planning définitif sera approuvé par l'ensemble des intervenants.

Des réunions hebdomadaires seront programmées avec le maître de l'ouvrage et chacune d'elle fera l'objet d'un compte rendu diffusé à tous.

Le maître de l'ouvrage sera systématiquement informé sur l'état d'avancement et prévision des travaux et dépenses.

Ces réunions hebdomadaires seront complétées par des visites inopinées en cours de travaux, permettant de contrôler la bonne exécution des travaux, et la tenue du chantier (l'évacuation des déchets, la sécurité des personnes, des accès, etc.)

L'agence ABC Architecture vérifiera les états d'acomptes et le projet de décompte final proposé par l'entrepreneur. Ces demandes seront confirmées par un certificat de règlement transmis pour paiement dans les délais impartis.

I ASSISTANCE AUX OPERATIONS DE RECEPTION (AOR)

Cette phase comprend l'assistance au maître de l'ouvrage pour la planification des opérations de réception.

La réception sera prononcée en une seule fois après visite(s) préalable(s).

Cette phase comprend en outre la collecte de tous les documents nécessaires au Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE).

Cette réception de chantier démarre la garantie décennale inhérente au projet.



| PHASE PROJET (PRO / DCE)

Le maître d'œuvre constituera le dossier complet administratif pour la consultation d'appel public à la concurrence à partir du DCE qu'il aura établi.

Le dossier comprendra : devis quantitatif descriptif des ouvrages ainsi que tous les documents graphiques nécessaires.

| PASSATION DES CONTRATS (ACT)

Le maître d'œuvre assistera le maître de l'ouvrage pour la passation des contrats et consultation des entreprises.

Les dossiers seront constitués conformément au CCP sous la forme papier et en procédure dématérialisée.

L'analyse des offres permettra au pouvoir adjudicateur de procéder à l'émission des actes d'engagement des entreprises retenues.

| VISA DES DOCUMENTS (EXE)

Le maître d'œuvre vérifiera la cohérence entre divers corps d'état des détails permettant l'exécution de l'ouvrage dans le respect du projet.

